

13 Juin 2019

## Diamants de sang : quelle responsabilité pour la Belgique ?

---

Alors que les membres du Processus de Kimberley se réunissent à Mumbai du 17 au 21 juin, l'ONG belge Justice et Paix publie aujourd'hui un rapport dénonçant toutes les limites de ce mécanisme censé mettre fin aux « diamants de conflits ». L'organisation souligne également la responsabilité de la Belgique.

Comme le démontre l'étude « *Diamants de sang : quelle responsabilité pour la Belgique ?* », la filière diamantaire est complexe et opaque. De nombreux risques y sont liés : contrebande, évasion fiscale, blanchiment d'argent et même... financement d'activités terroristes.

Avec 84% de la production mondiale totale de diamants bruts et 50% de tous les diamants polis qui passent par Anvers, la Belgique représente aujourd'hui encore une plaque tournante internationale majeure. Mais aux yeux de l'ONG Justice et Paix, la Belgique est loin de contribuer suffisamment à la lutte contre les diamants de sang.

« *Pour faire face à tous ces enjeux de taille, le commerce du diamant doit être réglementé par des lois nationales et internationales fortes, et contrôlé par une instance internationale robuste et efficace* » déclare Agathe Smyth, Chargée de plaidoyer pour Justice et Paix. « *Or, si le Processus de Kimberley semblait ambitieux au départ, il est aujourd'hui trop faible, incapable de faire face aux nombreux défis existants, ni de garantir aux consommateurs que les diamants qu'ils achètent ne sont pas entachés de violations des droits humains.* »

Le mécanisme de certification international est actuellement à la fin d'un cycle de révision et de réforme qui se clôture fin 2019, sous la présidence de l'Inde et la vice-présidence russe. L'Inde demeurant de notoriété réticente au renforcement des contrôles, des avancées semblent peu probables. La prochaine opportunité de réforme n'aura quant à elle lieu que dans cinq ans. Cela semble bien loin pour attendre des progrès. C'est pourquoi la société civile, dont fait partie Justice et Paix, plaide pour que l'Union européenne et la Belgique prennent un rôle prépondérant dans le Processus et dans les réformes aussi attendues que nécessaires. Si cela s'avérait impossible dans le cadre de ce processus, la société civile exhorte les États d'avancer en parallèle pour adopter et mettre en œuvre d'autres règles contraignantes et efficaces pour réglementer la chaîne d'approvisionnement en diamants.

En outre, l'ONG Justice et Paix souhaite interpeller les citoyens : si les diamants sont utilisés en majorité pour la joaillerie, environ 40% sont utilisés à des fins industrielles et dans l'industrie automobile. L'ONG demande donc aux consommateurs directs et indirects d'interpeller les entreprises et les responsables politiques pour exiger plus de transparence et de garanties.

**Contact:**

Agathe Smyth

0471/53 99 11

[agathe.smyth@justicepaix.be](mailto:agathe.smyth@justicepaix.be)

Justice et Paix est une ONG d'éducation au développement active en Belgique depuis 1978. Elle **valorise les droits humains** et la **justice** en tant que **facteurs de paix** et de développement durable. Sur base de son **analyse des conflits** et **des enjeux internationaux**, elle sensibilise les décideurs politiques et les citoyens et les encourage à devenir des **acteurs de paix et de justice**.